



La vie des Sociétés - accords / négociations



Axens se rapproche de l'Institut du Patrimoine avec Christophe Heyraud

Le cabinet de conseil, d'expertise comptable et d'audit AXENS se rapproche de l'Institut du Patrimoine et complète son offre de services avec le Conseil en Gestion de Patrimoine (CGP).

2019 marque pour Axens un tournant dans l'accompagnement de ses clients.

Depuis plusieurs années, la société Axens est structurée et organisée en pôles d'expertises en développant des missions pour accompagner les dirigeants d'entreprises tout au long de leur vie d'entrepreneur : expertise comptable, audit, conseil en droit social, fiscalité, droit des affaires, gestion de la paie...

« *Le besoin d'accompagnement des dirigeants évolue en fonction du développement de leur entreprise. La relation de confiance est telle que nous devons main-*

tenir au quotidien, expertise, fiabilité, conseil et solutions adaptées à nos clients. » explique Pierre Billet Directeur Général Associé chez AXENS.

« *Il nous manquait cette expertise ! Le service client fait partie intégrante de notre ADN. Ecouter, Sécuriser et Eclairer nos clients sur des enjeux comme le Conseil et La Gestion de Patrimoine est fondamental. Cet accompagnement s'inscrit dans la suite logique de tout ce que nous apportons à nos clients pour leur entreprise. Ils sont aussi très demandeurs à titre personnel.* » explique Yann Ulliac associé chez Axens.

Christophe Heyraud, est Conseiller en Gestion de Patrimoine depuis plusieurs années et membre de l'Institut du Patrimoine, il s'est rapproché du Groupe Axens pour développer son activité et accompagner les clients d'Axens en toute objectivité.